

Tarbes, le 25 Mars 2019

Secrétariat : **Guy KILHOFFER**

Tél : 06 85 12 81 04

Courriel : [guy.kilhoffer@ventana-group.eu](mailto:guy.kilhoffer@ventana-group.eu)

## COMPTE RENDU DE REUNION

### CODEP Hautes Pyrénées du 25 MARS 2019.

#### Clubs représentés :

SUBAQUACLUB LOURDAIS : KILHOFFER Guy

CST : DIMBARBE Hélène

LAMAILHERK : VERGEZ Jean Pascal

#### Membres du CODEP (autres que ceux représentant les clubs)

BELHADRI Kaddour – CAPDEVIELLE-PIEPLU Stéphane - BOULIN Christophe – LIEUPART Francis

#### Membres commissions : BERGE Xavier – COY Jérôme

Excusés : MIKITENKO Michel – LOMBARD Ghislain - VERN Serge – MIQUEL Gérard – BIMBERT Lionel

Absents : POLENNE Marc - BEAUDRY Jean – PORTAL François – GUIMPIED Didier

La réunion du bureau CODEP65 est ouverte à 20h00 et se déroule selon l'ordre du jour prévu.

#### Ordre du jour

I – SECOURISME

II – FORMATION MUTUALISEE

III – EXAMEN INITIATEUR

IV – FORMATION NITROX CONFIRME

V – INFORMATION FEDERALE MODIFICATION DES DATES D'AG

#### Préambule :

A la demande expresse du président du **CST Gérard MIQUEL**, intervenu en début de séance, seul le président du CST et les membres du CODEP du CST doivent être destinataires des mails du CODEP65.

Les autres membres du CST devront s'adresser à leur président pour toute information concernant le CODEP65.

La diffusion aux 2 autres clubs reste inchangée.

A noter que les CR seront mis en ligne sur le site du CODEP65 :

<https://www.ffessmpm.fr/hautes-pyrenees>

Dossier « Compte rendus CODEP65 »



**FFESSM**

**HAUTES-PYRÉNÉES | 65**

## **I – SECOURISME**

**Rappel** : Une formation PSC1 peut être organisée par le CDOS (mail d'info reçu par les présidents).

Une formation PSC1 est prévue entre le 20 et le 23 mai 2019 sur 4 soirées,

2 soirées à Lourdes 20 et 21 mai et 2 soirées à Tarbes 22 et 23 mai.

Les candidats sont invités à s'inscrire avant le 30 avril 2019 auprès de Xavier Bergé,

courriel : [xcnaberge@sfr.fr](mailto:xcnaberge@sfr.fr)

### **Secourisme en mer :**

Le CODEP propose de renouveler la sortie mer tous les 2 ans. La dernière journée organisée ayant eu lieu en 2018, la prochaine le sera en 2020.

Lors de la prochaine édition, il sera aussi proposé aux plongeurs qui le souhaitent, quelques exercices de maintien des acquis de sécurité, typiquement dans la zone des 20 m.

## **II – FORMATION MUTUALISEE**

Les cours de théorie se sont déroulés conformément aux plannings prévus, les plongeurs et les moniteurs des 3 clubs ont activement participé à ces séances.

**N2** : L'ensemble des cours ont été dispensés, reste une révision et l'examen écrit le 15 avril 2019 à Lourdes.

**N3** : Il reste 3 cours à dispenser, il est rappelé qu'il n'y a pas d'examen écrit organisé par le CODEP, l'évaluation sera faite lors des sorties mer qui seront organisées par chaque club.

**N4** : L'ensemble des cours ont été dispensés, reste une révision et l'examen écrit prévu à la Base Fédérale d'Hendaye le 20 avril 2019.

Les cours dispensés sont disponibles sur le site du CODEP :

<https://www.ffessmpm.fr/hautes-pyrenees>

Dans la mesure où les moniteurs les ont transmis à notre référente informatique Danièle GAMBA KILHOFFER: [daniele.gambakilhoffer@gmail.com](mailto:daniele.gambakilhoffer@gmail.com)

## **III – EXAMEN INIATEUR**

Un examen initiateur est planifié le :

**Jedi 06 Juin 2019 à Lourdes.**

Les candidats s'inscrivent auprès de Guy KILHOFFER : [guy.kilhoffer@ventana-group.eu](mailto:guy.kilhoffer@ventana-group.eu)

## **IV – FORMATION NITROX CONFIRME**

Une formation NITROX confirmé est planifiée

**Théorie** : 1 soirée mardi 17 Septembre 2019 à Lourdes

**Pratique** : 4 plongées seront planifiées à Hendaye, 1 journée par WE pour 2 WE entre Septembre et Octobre 2019

Les candidats sont invités à s'inscrire auprès de Guy KILHOFFER avant le 15 mai 2019,

Les conditions d'inscriptions sont : Etre licencié dans le 65, Etre plongeur Nitrox

Coût par plongeur : 100 € pour l'ensemble de la formation (hors déplacement).



**FFESSM**

**HAUTES-PYRÉNÉES | 65**

## **V – INFORMATION FEDERALE - Modification des dates AGs**

Les dates des assemblées générales de la FFESSM seront avancées en novembre/décembre 2020 pour respecter les plannings définis par le ministère des sports. Par effet de rétro planning, les AGs régionales se retrouvent avancées à Octobre/Novembre 2020.

Les AGs départementales devront donc se tenir avant ainsi que les AGs club : Septembre 2020

**Plus d'informations sur le site [WWW.FFESSMPM.FR](http://WWW.FFESSMPM.FR)**

La date et le lieu de la prochaine réunion fera l'objet d'une convocation spécifique et devrait se tenir en juin 2019

**Le Secrétaire**

**Guy KILHOFFER**